DE CERENVILLE GEOTECHNIQUE

Parcelle n° 967

Clarens (VD)

Catégorie d'objet

Professionnel spécialisé – Nouveau – Immeuble – Sites pollués

Chef de projet

S. Rachdi

Personnes-clés

A. Oulevey, A. Cojean-Egger





Description de l'ouvrage

– Bâtiment de logement et d'activités sur environ 2'000 m2 au sol avec six niveaux hors-sol et deux niveaux de sous-sol avec un fond de fouille d'environ 6.5 m de profondeur;
– La parcelle du site était initialement inscrite au cadastre des sites pollués (n° EVA 341.11) sous le statut « site pollué ne nécessitant ni surveillance, ni assainissement » au sens de l'OSites pour des activités de nettoyage à sec et teinturerie.

Prestations effectuées

Géotechnique :
– Conception et dimensionnement de paroi berlinoise, reprise en sous-oeuvre du bâtiment voisin et fondations;
– Appui à l'ingénieur civil pour toutes les phases du projet;
– Suivi géotechnique des travaux avec un suivi et interprétation des mesures de surveillance.

Environnement :
– Inv. technique selon OSites;
– Suivi de chantier incluant protocole de réception de fond de fouille (hydrocarbures volatiles, HAP, C10-C40 sur phase solides et air interstitiel);
– Surveillance eaux souterraines.

Particularités techniques

– Adaptation des niveaux des étayages et des ancrages aux différents niveaux des dalles des sous-sol existants et projetés, des exigences de la commune pour les ancrages sous trottoir ainsi qu'au terrain en pente;
– Adaptation du phasage de la reprise en sous-oeuvre et des terrassements;
– Découverte de pollution aux HCC à min. 5 m de profondeur sous le niveau de fond de fouille => Enjeux important en lien avec la radiation de la parcelle du cadastre des sites pollués.

Maître d'ouvrage

AXA Investment Managers Switzerland AG

Personne de contact

Karin Torkler
Tél. 079 837 12 28

Bureaux associés

Bureau d'ingénieur civil Jundt

Durée des travaux 2023 – 2025
Durée des prestations 2023 – 2025
Montant des travaux CHF 3'352'000
Montant des prestations CHF 220'000